



# COMMUNE DE CUBIÈRES

## 48190 CUBIÈRES

**Séance du  
15 avril 2025**

**Objet : Affectation des résultats 2024**

Date de convocation : 11/04/2025  
Date d'affichage : 11/04/2025

Membres afférents au Conseil : 10  
Membres en exercice : 10  
Membres qui ont pris part à la délibération : 10

**Le mardi 15 avril deux mille vingt-cinq, à vingt heures et trente minutes, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le maire, Stephan MASSADOR.**

Présents (10) : Monsieur Massador Stéphan, Monsieur Laurent Christian, Monsieur Folcher Joël, Monsieur Bargeton Pierre, Monsieur Coulet Joël, Monsieur N'DIAYE Julien, Monsieur Flouret Bruno, Madame Reboul Martine, Madame RIBIERE Valérie, Monsieur ROCHER Claude.

Madame Martine REBOUL a été élue secrétaire de séance.

VU la présentation des Comptes administratifs 2024, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'affectation suivante :

### BUDGET PRINCIPAL

Affectation du Résultat	Déficit	Excédent	
	<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Résultat de fonctionnement au 31/12/2024		208 552.68€	
<b>Donc résultat à affecter</b>		<b>208 552.68€</b>	
	<b>INVESTISSEMENT</b>		
Résultat d'Investissement au 31/12/2024		146 705.48€	<i>Total résultat Investissement et Fonctionnement</i>  355 258.16 €
Solde des restes à réaliser	- 238 800 €		
Besoin de Financement	238 800 €		
<b>Laissé en section Fonctionnement – Art 002</b>		<b>116 458.16 €</b>	

## BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT

Affectation du Résultat	Déficit	Excédent	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Résultat de fonctionnement au 31/12/2024		2702.82€	
<b>Donc résultat à affecter</b>		<b>2 702.82€</b>	
<b>INVESTISSEMENT</b>			<i>Total résultat Investissement et Fonctionnement</i>
Résultat d'Investissement au 31/12/202		179 334.28€	182 037.10€
Solde des restes à réaliser	-179 400.00€		
Besoin de Financement	0,00 €		
<b>Laissé en section Fonctionnement – Art 002</b>		<b>2702.82 €</b>	

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'affecter le résultat de la manière suivante :

**Pour le Budget Principal :**

- D'affecter la somme de 238 800 Euros au compte 1068 en section d'investissement.

**Pour le Budget Eau et Assainissement :**

- De laisser la somme de 2 702.82 Euros en section de fonctionnement.

Ainsi fait et délibéré le 15 avril 2025.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,  
Stéphan MASSADOR

